

Atelier « renforcé » dans un lycée francilien COMPTE-RENDU D'ATELIER

Intitulé de l'atelier	Atelier renforcé « Objectif 2040 »
Lycée	Lycée-CFA Agricole La Bretonnière - 77120 Chailly-en-Brie
Département	Seine-et-Marne
Date	Mardi 06 décembre 2022
Animateurs	Clémentine GUILBAUD, Mission SDRIF-E Anaïs DE LA FONCHAIS, Res publica Jose Yek GONZALEZ, Res publica

PARTIE 1 : NOTE D'AMBIANCE



56 apprentis



Lycée-CFA Agricole
La Bretonnière - 77



Sensibilisation et identification des défis
majeurs de la région et des leviers pour
les relever

Le cinquième atelier renforcé avec un public de lycéens s'est déroulé mardi 06 décembre, de 9h à 11h, au lycée CFA Agricole La Bretonnière à Chailly-en-Brie en Seine-et-Marne. 56 apprentis de première y ont participé. Ils représentaient différentes filières : les aménagements paysagers, la conduite et la gestion de l'entreprise agricole, et la conduite de productions horticoles. Cet atelier a permis de réaliser les trois exercices proposés par le kit de concertation :

- Le temps de sensibilisation et d'appropriation des notions d'aménagement par le jeu « Les défis de l'Île-de-France » ;
- Le temps d'identification des défis majeurs pour l'avenir de l'Île-de-France ;
- Le temps de prospective à travers la recherche de leviers et de pistes d'action pour relever les défis préidentifiés.

Pendant la première partie de l'atelier, les participants, répartis en cinq groupes, ont réalisé des fresques à travers le jeu « Les défis de l'Île-de-France ». Ils étaient accompagnés par les facilitateurs bien saisir les sujets traités. Plusieurs professeurs de l'établissement étaient également présents pour aider l'animation.

A partir de leur fresque, les participants, répartis dans les mêmes groupes, ont collectivement identifié trois défis qu'ils estiment majeurs pour l'avenir de la Région. Dans une logique de prospective, ils ont ensuite imaginé des pistes d'action pour relever leurs trois défis. A la fin de

l'exercice en sous-groupes, un rapporteur par table a partagé à l'ensemble de la classe les défis identifiés par son groupe et les pistes d'action envisagées pour chacun d'eux. L'ensemble de la classe pouvait réagir aux différentes interventions.

I. LES DEFIS MAJEURS POUR L'AMENAGEMENT DE L'ÎLE-DE-FRANCE A L'HORIZON 2040

A partir de l'exercice de sensibilisation, les participants, répartis en groupe, ont collectivement identifié les défis qu'ils estiment majeurs pour l'avenir de la région :

- L'étalement urbain et l'imperméabilisation des sols (x3) ;
- Les transports en commun (x2) ;
- La construction (x2) ;
- Le dérèglement climatiques (x2) ;
- Les émissions de gaz à effet de serre ;
- Les inégalités territoriales ;
- La démographie ;
- La santé ;
- La préservation de la biodiversité ;
- La cohabitation entre la nature et l'humain.

Ces défis rejoignent les défis A, B, F et G identifiés par la Région. Les défis concernant les inégalités territoriales, la démographie et la santé ont été abordés de manière transversale ce qui ne permet pas de les assimiler à un défi préidentifié par la région.

Défis identifiés par les participants	Défis identifiés par la Région
L'étalement urbain et l'imperméabilisation des sols	A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité
La construction	
La préservation de la biodiversité	
La cohabitation entre la nature et l'humain	
Les émissions de gaz à effet de serre	B. Lutter contre les émissions de CO2
Les transports en commun	F. Développer les mobilités et améliorer la desserte des territoires
Le dérèglement climatique	G. Adapter le territoire francilien au changement climatique et garantir sa résilience
Les inégalités territoriales	/

La démographie	/
La santé	/

II. LES PISTES D' ACTIONS POUR RELEVER LES DEFIS PREIDENTIFIES

Les participants ont ensuite réfléchi aux pistes d'action à mettre en œuvre pour relever chacun des défis préidentifiés :

- **Sur les défis relatifs à la réduction de l'artificialisation des sols et à la protection de la biodiversité :**
 - Restaurer les friches pour en faire des « attractions touristiques, des musées ou des restaurants » ;
 - Rénover les vieilles infrastructures ;
 - Diminuer la construction intensive ;
 - Limiter le nombre de propriétés par personne ;
 - Favoriser les commerces de proximité « dans les petites villes et les petits villages » ;
 - Installer plus d'écoles et d'infrastructures « dans les petites villes » (gymnases, piscines, parcs ...)
 - Développer les zones rurales ;
 - Limiter la construction de routes ;
 - Utiliser des revêtements plus perméables pour les routes ;
 - Végétaliser les villes ;
 - Protéger les espaces verts, naturels et forestiers ;
 - Multiplier les champs et replanter des haies ;
 - Arrêter l'usage de pesticides.

- **Sur les défis relatifs à la lutte contre les émissions de CO2 :**
 - Développer les énergies renouvelables ;
 - Améliorer l'offre de transports en commun et développer les mobilités douces ;
 - Renforcer les contraintes des zones à circulation restreinte ;
 - Réduire la consommation de viande des franciliens ;
 - Réduire les élevages de bovins ;
 - Développer les services de réparation d'appareils électroménager et de téléphones ;
 - Construire moins d'usines.

- **Sur les défis relatifs au développement des mobilités et à l'amélioration de la desserte des territoires :**
 - Construire davantage de lignes de transports « dans les campagnes et les petits villages » ;
 - Augmenter la fréquence des bus ;
 - Augmenter le nombre de transports pour les collèges et les lycées ;
 - Inciter les habitants à utiliser les transports en commun ;
 - Développer le covoiturage ;
 - Arrêter la fabrication de voitures ;

- Réhabiliter les anciennes lignes de chemins de fer et créer un vélorail ;
- Favoriser les déplacements

Annexe 1

- **Sur les défis relatifs à l'adaptation du territoire francilien au changement climatique :**
 - Restaurer les bâtiments anciens ;
 - Favoriser les transports en commun ;
 - Recycler les déchets ;
 - Peindre les routes en blanc et végétaliser les villes pour réduire les îlots de chaleur ;
 - Développer les énergies renouvelables ;
 - Réduire la consommation de chauffage et d'électricité de l'Île-de-France ;
 - Changer les habitudes de consommation des franciliens ;
 - Réduire la consommation en eau des franciliens.
- **Sur le défi des inégalités territoriales :**
 - Plafonner les prix de l'immobilier ;
 - Développer les transports en commun dans tous les territoires ;
 - Développer les zones sous-développées ;
 - Développer le travail dans les zones rurales.
- **Sur le défi de la démographie :**
 - Réduire la population francilienne
- **Sur le défi de la santé :**
 - Végétaliser les immeubles ;
 - Isoler les bâtiments ;
 - Attirer les médecins dans les zones carencées.